



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

La MRC du Granit souhaite conserver l'entièreté de son territoire

Lac-Mégantic, le 18 janvier 2022 - La MRC du Granit prend acte de la démarche de la Municipalité de Courcelles à l'effet de débiter un processus de regroupement avec la municipalité de Saint-Évariste-de-Forsyth située dans la MRC Beauce-Sartigan. Ce processus qui prendra plusieurs mois, comprend certaines étapes depuis la réalisation d'une étude sur la pertinence d'un regroupement municipal jusqu'à la décision finale du gouvernement, en passant par la consultation des populations concernées. Inévitablement, si ce processus aboutit au regroupement de ces deux municipalités, le choix de la MRC qui accueillera la nouvelle entité municipale se posera au cours de cette démarche.

Tout en reconnaissant l'affiliation de cœur de Courcelles à la Beauce plutôt qu'à l'Estrie, Madame Monique Phérvong Lenoir, préfet de la MRC du Granit, souligne : « La municipalité de Courcelles fait partie de la MRC du Granit depuis sa création en 1982 et, même si certains peuvent regretter ce découpage administratif, Courcelles a toujours été considérée au même titre que les 19 autres municipalités du territoire. La MRC du Granit s'est constituée au fil du temps grâce aux apports de chacune de ses municipalités et a développé ses services tant aux citoyens qu'aux appareils municipaux en regard de leurs demandes et de leurs besoins. »

« Au fil des dernières décennies, la municipalité de Courcelles, tout comme les autres municipalités de la MRC du Granit, a obtenu des sommes importantes provenant des différents fonds locaux pour développer son économie, ses attraits culturels, touristiques et son offre de services auprès de la population, que ce soit grâce à la Société de développement économique du Granit (SDEG) ou directement par la MRC et les nombreux services qu'elle gère au profit de ses municipalités (collecte des plastiques agricoles, collecte des boues de fosse septique...). Nous en sommes fiers et nous sommes sûrs que les citoyens et citoyennes de Courcelles apprécient les retombées de ces investissements dans leur municipalité » ajoute Mme Sonia Cloutier, directrice générale de la MRC du Granit.

Mme Karole Forand, directrice de la SDEG, cite ainsi quelques réalisations marquantes auxquelles la SDEG a largement contribué, dans les dernières années : « Effectivement, grâce aux fonds dont la gestion nous a été confiée par la MRC du Granit, nous avons contribué en particulier à la mise en valeur du Moulin Bernier et de l'Espace Aux rives du Temps. Nous avons aussi supporté plusieurs entreprises locales dans leur développement et nous continuerons à le faire toujours avec le même professionnalisme »

Pour terminer, Madame Phérvong Lenoir souligne : « Je fais confiance aux élus de Courcelles et de Saint-Évariste-de-Forsyth pour choisir de façon éclairée la meilleure option pour leur population, tant sur le plan d'un éventuel regroupement que dans le choix de leur potentielle MRC d'accueil. Toutefois, je ne peux cacher notre souhait de conserver l'intégrité de notre territoire, dont Courcelles fait totalement partie. »

- 30 -

Source :

Véronique Lachance
Agente aux communications
MRC du Granit

☎ 819 583-0181, poste 117

✉ vlachance@mrcgranit.qc.ca